

AUTORITÉ JUDICIAIRE DU MAINE

Demandeur

TRIBUNAL DE DISTRICT

☐ à titre personnel et au nom de :

Lieu (ville) : _____

N° de répertoire général : _____

☐ au nom de :

contre

le défendeur

☐ au nom de :

DÉCLARATION SOUS SERMENT CONCERNANT UNE ADRESSE CONFIDENTIELLE

19-A M.R.S. § 4112(1), 5 M.R.S. § 4656

VEUILLEZ NOTER QUE : Lorsque vos coordonnées sont confidentielles, le tribunal ne peut pas les communiquer à un accompagnateur d'une association locale spécialisée dans la violence domestique ou les agressions sexuelles afin qu'il vous contacte. Un accompagnateur peut vous aider à trouver une assistance juridique, vous expliquer le déroulement de la procédure judiciaire et vous accompagner au tribunal. Si vous souhaitez bénéficier de l'aide d'un accompagnateur, appelez l'un des numéros indiqués à la deuxième page de ce formulaire.

Je suis le ☐ demandeur ☐ défendeur dans cette affaire et je demande au tribunal de garder confidentielles les informations suivantes:

☐ Adresse physique : _____

☐ Adresse postale : _____

☐ Adresse e-mail : _____

Numéro de téléphone : ☐ Mobile _____ ☐ Domicile _____

☐ Professionnel _____

☐ Autre (_____) : _____

Je déclare sous serment que la divulgation de ces informations mettrait en danger ma santé, ma sécurité ou ma liberté, ainsi que celles de mon ou de mes enfants, pour les raisons suivantes :

☐ Je jure sous peine de parjure que les déclarations ci-dessus sont vraies et exactes. Je comprends que ces déclarations sont destinées à servir de preuve devant un tribunal et que je m'expose à des poursuites pour parjure, passibles d'une peine pouvant aller jusqu'à 5 ans d'emprisonnement et d'une amende pouvant atteindre 5 000 \$ si je fournis de fausses informations au tribunal.

Date (jj/mm/aaaa) : _____

Signature du ☐ demandeur ☐ défendeur

ÉTAT DU MAINE

COMTÉ _____

La personne susmentionnée s'est présentée en personne, et a déclaré sous serment que les déclarations ci-dessus sont véridiques, sous peine de parjure.

Date (jj/mm/aaaa) : _____

☐ Avocat ☐ Notaire ☐ Greffier

Avis ADA : L'autorité judiciaire du Maine est conforme à la Loi relative aux Américains handicapés (Americans with Disabilities Act, ADA). Si vous avez besoin d'un aménagement raisonnable, veuillez contacter le Coordinateur de l'accès au tribunal à l'adresse accessibility@courts.maine.gov, ou vous adresser à un greffier de tribunal.

Services linguistiques : Pour obtenir une assistance linguistique et des interprètes, contactez un greffier de tribunal ou écrivez à l'adresse interpreters@courts.maine.gov.

AUTORITÉ JUDICIAIRE DU MAINE

Aide aux personnes souhaitant demander une ordonnance de protection	
Si vous êtes victime de violence, de maltraitance ou de harcèlement et que vous pensez être en danger immédiat, appelez le 9-1-1. Pour obtenir de l'aide afin de localiser les services d'urgence dans votre région, appelez le 2-1-1.	
Aide en cas d'agression ou de harcèlement sexuel	Aide en cas de violence domestique
Agression et harcèlement sexuels Ligne d'assistance téléphonique disponible 24 h/24 et 7 j/7 dans tout l'État 1-800-871-7741 mecasa.org	Violence domestique Ligne d'assistance téléphonique disponible 24 h/24 et 7 j/7 dans tout l'État 1-866-834-HELP mcedv.org
Plus d'aide en cas d'agression sexuelle et de violence domestique	
Numéros d'urgence 24 h/24 et 7 j/7 pour les agressions sexuelles et la violence domestique au sein des communautés autochtones <i>Coalition des femmes abénaquises</i> Centre d'aide aux Micmacs • (207) 551-3639 Centre d'aide aux Maliseets • (207) 532-6401 Centre de défense des droits de la communauté indienne de Passamaquoddy • (207) 214-1917 Centre de défense des relations pacifiques de Passamaquoddy • 1-877-853-2613 Centre de défense des droits de la nation Penobscot • (207) 631-4886 Aide aux immigrants et réfugiés victimes d'agressions sexuelles et de violence domestique Centre de ressources pour les immigrants du Maine • (207) 753-0061	
Comment un défenseur peut-il m'aider ?	
Un défenseur est une personne formée qui peut : • Vous fournir des informations sur les ordonnances de protection et vous aider à comprendre ce qui se passe au tribunal ; • Vous aider à remplir les documents judiciaires et à trouver une aide juridique ; • Vous accompagner à votre audience et vous apporter soutien et informations ; • Vous aider à accéder à d'autres services tels que le logement, le conseil, les groupes de soutien et l'aide en matière de santé mentale ; • Veiller à votre sécurité ; et • Vous fournir des informations sur la manière de demander une ordonnance de protection si vous avez moins de 18 ans.	
Aide juridique	
Service de mise en relation avec des avocats de l'Association du barreau de l'État du Maine 1-800-860-1460 www.mainebar.org/page/AttorneyRequest (25 \$ de frais administratifs pour aider les personnes à trouver un avocat privé ; comprend une consultation de 30 minutes) Services juridiques pour les personnes âgées 1-800-750-5353 www.mainelse.org	

Avis ADA : L'autorité judiciaire du Maine est conforme à la Loi relative aux Américains handicapés (Americans with Disabilities Act, ADA). Si vous avez besoin d'un aménagement raisonnable, veuillez contacter le Coordinateur de l'accès au tribunal à l'adresse accessibility@courts.maine.gov, ou vous adresser à un greffier de tribunal.

Services linguistiques : Pour obtenir une assistance linguistique et des interprètes, contactez un greffier de tribunal ou écrivez à l'adresse interpreters@courts.maine.gov.